



## Atelier 2 : une ville à taille humaine Synthèse

Les ateliers « Rêver ensemble la ville de demain » ont réuni près de 250 Arcueillais-es en octobre et novembre 2019. Les participant-e-s ont tenté d'identifier les grands enjeux et ont formulé des propositions pour le programme électoral qui sera porté l'équipe réunie par Christian Métairie lors des élections municipales de mars 2020.

Le thème « Une ville à taille humaine » a été abordé lors de deux rencontres, les 15 octobre et 6 novembre.

### 1- QUALITE DE VIE

#### 1A - LA PROPETE

**Vision :**

**Enjeux :**

Tenir compte de la perception d'une ville trop sale

**Éléments de bilan :** implantation de caméras de vidéosurveillance pour verbaliser les dépôts sauvages ; 1500 tonnes de dépôts sauvages et d'encombrants ramassés chaque année ; soutien des services municipaux aux actions de nettoyage.

#### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Moyens humains : renforcer les moyens financiers et humains du service de la voirie pour l'entretien des espaces publics ;

> Assurer la présence par quartier d'un agent municipal, facilement identifiable par les habitants à qui signaler anomalies et dysfonctionnements et auprès de qui solliciter une aide (en complément du signalement par voie numérique sur l'appli de la ville)

> Réactiver sous une nouvelle forme l'ancien Observatoire de la propreté en incluant des résidents de chaque quartier) ; (relier à l'atelier 3)

> Réinscrire ces questions dans le Projet Educatif Local à articuler avec les actions dans les quartiers (parents) ;

- > Développer les actions pédagogiques dans les écoles, le collège, fêtes et forum pour favoriser l'éducation citoyenne ;
- > Continuer à soutenir les associations qui développent des actions citoyennes en faveur de la propreté (ramassages citoyens) ; (relier à l'atelier 3)
- > Renforcer la verbalisation des dépôts sauvages ; s'attaquer au problème des déjections canines.

## **1B - SECURITE / SENTIMENT D'INSECURITE**

**Vision :**

**Enjeux :**

Tenir compte du sentiment d'insécurité

**Eléments de bilan :** vidéosurveillance expérimentée sur 7 sites depuis 2017 ; recrutement de policiers municipaux ; la ville a engagé durant quelques années des médiateurs de rue, prestation interrompue faute de moyens. Les résultats étaient mitigés mais leur présence permettait de désamorcer certains conflits ; Il existe une cellule de veille (mairie/ police/ Opaly/ social/ collège) qui se réunit tous les deux mois un CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) qui regroupe Arcueil et Cachan.

### **Propositions majoritaires ou consensuelles**

- > Assurer le maintien de la police municipale ; envisager la présence de professionnels pour régler les conflits (médiateurs de rue).
- > Initier, en complément du CLSPD, un travail de prévention de façon transversale réunissant jeunes, acteurs de l'éducation et citoyens...
- > Améliorer la qualité de l'aménagement de l'espace public (Parc E.S.), favoriser sa réappropriation (multiplier les usages) et son animation, notamment par des citoyen-ne-s

## **1C - L'URBANISME AU SERVICE DE LA VIE SOCIALE / LA PLACE DES COMMERCES DE PROXIMITE**

**Vision :**

**Enjeux :**

**Eléments de bilan :** réaménagement de la promenade de la Vanne ; espaces publics ouverts aux activités initiées par les collectifs de quartier (fêtes de quartier, fête de la musique...) ; développement des jardins partagés ; soutien au projet de café associatif en cours en face d'Anis Gras.

## Soutien continu de la Ville aux initiatives des associations de commerçants qui se sont étoffées (brocantes, marché des potiers et des créateurs, ferme dans la ville...)

> Développer l'économie locale en recrutant un-e manager commercial pour renforcer le service municipal dédié (également évoqué dans l'atelier 1).

> Utiliser les rez-de-chaussée : mobilisation et coordination des différents acteurs du territoire (publics/privés) ; réflexion relative aux occupations temporaires ; recours à des préemptions, bourse aux « cases » commerciales. Mettre en accord le PLU avec cette orientation vers une rattachement des RdC (articulation public/privé).

Diversifier ces occupations : services publics/ décentralisation des services, activités libérales / cabinets médicaux (également évoqué dans l'atelier 1), lieux de vie citoyenne (café associatif...), artisanat, TPE, PME

> Transformer les espaces publics (par exemple pour résoudre les problèmes de sécurité et trafics autour de la gare Laplace) : aménagements, bans, poubelles, lieux conviviaux.

> Multiplier des espaces communs pouvant être investis par des associations / citoyens pour des activités (soucieuses de l'aspect intergénérationnel), moyennant une responsabilisation des acteurs citoyens. Former les agents de la ville à la participation citoyenne et la co-construction.

> Coordonner le travail entre services et bailleurs pour l'intervention sur l'espace public.

> Favoriser le développement des lieux conviviaux : bars, marché, potagers

## Propositions minoritaires

> Plus de lieux de rencontres ouverts (places...) et arborés

> Réaménager et valoriser le Parc Erik Satie, espace de mixité

> Développer les activités dans le quartier Jean-Macé

> Se réappropriation la pelouse de la Maison des Gardes

> Maîtriser les loyers, également pour les activités économiques

> Questionnement sur l'opportunité de la présence des centres commerciaux

## 2- ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### 2A - QUESTIONS GENERALES

**Vision/enjeux:**

**La place de l'environnement et le développement / la promotion du logement social doivent être renforcés, s'articuler** impliquant donc de s'opposer aux projets qui menacent et l'un et l'autre, et d'arbitrer les choix de chaque projet, de manière à :

- Assurer une baisse annuelle significative de l’empreinte environnementale sur Arcueil,
- Maintenir un taux de logements sociaux autour de 45% avec une croissance modérée du nombre de nouveaux logements ? en prenant en compte le ‘turnover’ de résidents, (dissensus)
- Assurer un accueil aux entreprises et commerces,
- Passer de 8m2 d’espaces verts par habitant à 10m2 pendant le mandat 2020-2026.

**Au sujet des marqueurs pour appréhender la densification vs. développement des espaces verts + effets sur l’environnement** (cf. quelle intégration avec le PLU ?)

Concernant le bâti neuf / la densification (« maîtrisée »)

- Uniquement un marqueur de seuil / nombre ? ex. : limiter la population à Arcueil > seuil maximal autour de 23 000 habitants ? Autre seuil ? (*désaccord entre les participants au sein des 2 groupes*)

-Marqueurs opposables et arbitrage des choix ? (*consensus sur 3 objectifs prioritaires d’arbitrage : d’année en année réduire les dégâts environnementaux sur la ville ; ouvrir la ville aux nouveaux résidents modestes ; améliorer la qualité de vie pour tous*)

### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Intégrer dans le programme des dispositifs de consultation / concertation / co-création qui impliqueront encore plus fortement les habitants dans ces arbitrages (notamment progrès environnemental vs. densification et ce, dans une démarche participative afin de réaliser ces choix et suivre/contrôler leur application / projet (également évoqué dans l’atelier 3)

## 2B - BATI ANCIEN / ENERGIE

### Vision/enjeux :

Consensus sur l’urgence de la réhabilitation thermique de l’ancien à l’échelle de la ville (bâtiments publics et logements privés). Il existe un bilan thermique aérien des principaux bâtiments, bilan réalisé en 2016 (à vérifier) mais jamais utilisé. Enjeu de sensibilisation / de pédagogie importante autour de la rénovation énergétique des bâtiments et logements. Toutefois, comment aider les propriétaires ou accédants populaires à financer la réhabilitation, notamment en fonction de leur catégorie sociale / niveau de revenus / niveau de vie ?

Concernant la vente des pavillons aux promoteurs, pas de propositions concrètes (en dehors des marchands de sommeil...)

Bilan : implication de la ville dans le programme « habitat dégradé » piloté par le territoire. Le SCHS (service communal d’hygiène et de santé) et le service logement sont associés à ce travail de repérage de maisons, hôtels privés insalubres. Déjà 5 adresses ont été accompagnées sur Arcueil, 4 sont encore à venir. Un hôtel a été fermé, un autre a dû engager en urgence des travaux. ; La réhabilitation des logements sociaux a été menée entre 2014 et 2016 aux Irlandais avec

une aide de la Ville pour leur isolation thermique ; début de la géothermie en 2015 (10 000 équivalents logements).

### Propositions majoritaires ou consensuelles

- > Réaliser par la ville une évaluation/ un diagnostic énergétique du parc immobilier / de chaque bâtiment sur Arcueil (public mais aussi privé) afin de recenser les « passoires énergétiques » prioritaires mais aussi de mieux mesurer l'empreinte environnementale du bâti global à Arcueil
- > Mettre en place en place une démarche d'aides (pédagogique, conseil) en intégrant les contraintes sur les propriétaires privés (ex. quotient familial) pour l'amélioration l'efficacité énergétique du bâti privé
- > Créer un guichet unique à tous les niveaux (conseil, finance, garanties, accompagnement), véritable « service public municipal » pour aider les locataires et les propriétaires à comprendre les enjeux (environnementaux et économiques), à se repérer, à diagnostiquer puis à réaliser la réhabilitation thermique (personnel municipal dédié ou éventuellement mission assurée par la Maison de l'Environnement).
- > Développer d'autres modes de production d'énergie (localement) comme les panneaux solaires
- > Appliquer la loi sur les éclairages la nuit des enseignes, bureaux, commerces

### Propositions minoritaires

- > Travailler également sur l'isolation phonique

## 2C - ESPACES VERTS, NATURE DANS LA VILLE : REHABILITATION ENVIRONNEMENTALE ET DEVELOPPEMENT D'ESPACES DE LOISIRS

### Vision/enjeux :

Consensus : s'engager sur continuer la revalorisation des espaces verts existants. Besoin d'ouvrir plus de pleine terre. Le bâti en pleine terre, c'est de l'espace vert, mais comment le rendre plus accessible au public ?

Objectif affiché : passer de 8m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant à 10m<sup>2</sup> (durant le mandat 2020-2026 ?)

**Éléments de bilan :** lancement de la démarche « Ville comestible », premiers jardins partagés en 2015, quatre actuellement ; réouverture de la Bièvre prévue début 2020. Introduction de plantes comestibles dans les massifs de la ville et obtention d'une 2e fleur aux villes fleuries ; fête annuelle de la transition ; Aménagement d'un espace paysager au chevet de l'église ;

### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Revaloriser des espaces verts existants (en priorité le parc Erik Satie) en y développant de véritables fonctions écologiques et pédagogiques, ceci avec un but d'éducation populaire aussi (ex. : faire de ces espaces verts des espaces ayant des propriétés et fonctions écologiques pour la ville (compost / méthanisation / énergies vertes etc.) avec également des parcours - activités pédagogiques à faire en famille : informations, signalisation, bonnes pratiques)

> Multiplier les « lieux de respiration » dans la ville, renforcer les espaces de déambulation, les espaces de pleine terre. Signalisation de leurs fonctions environnementales (cf. comme décrit pour le parc Erik Satie). Zones d'herbes folles indiquées ?

> Ouvrir entre 20 et 30 % (voire plus) des cours de récréation scolaires (primaires) goudronnées à de la pleine terre. Collaborer avec les enfants, les enseignants et les parents dans l'entretien, la pédagogie et l'éducation environnementale (entretien des espaces verts de l'école, activités péri-scolaires : fleurs, végétation voire potagers ?).

### Propositions minoritaires

> Intégrer au projet de ville le « pacte de transition » ? [<https://www.pacte-transition.org/>]

> Organiser des événements de sensibilisation des citoyens à l'environnement et à la transition énergétique

> Mettre en place une ferme ou exploitation maraîchère sur la Friche Darius-Milhaud

> Organiser le rachat de terre par la ville (partenariat avec Terre de liens

[<https://terredeliens.org/>])

> Développer la place des arbres pour réduire la chaleur

## 3- UNE VILLE DIVERSIFIEE, OU TOUT LE MONDE A SA PLACE

### PROPOSITIONS GENERALES

#### Enjeux / vision :

Valoriser et développer tous les quartiers, notamment les plus isolés ; Anticiper les services (publics...) nécessaires selon la densité et le projet urbain

**Éléments de bilan :** PLU approuvé en 2017 après 12 réunions de concertation avec les habitants

### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Création d'ateliers d'urbanisme, avant, pendant et après, durant toute la vie du projet, en intégrant et en formant si besoin des citoyens non-spécialistes. Créer éventuellement une plateforme virtuelle où chaque citoyen peut faire remonter ses idées.

> Poursuivre les ateliers de concertation dans les quartiers, en reconnaissant le rôle des assemblées de quartier et en leur apportant éventuellement des outils

## Propositions minoritaires

> Résister aux obligations légales mais pas toujours légitimes en matière d'urbanisme.

## Dissensus / débats

> Reste la question de la densité ?? -> Continuer de construire intelligemment mais dans quelles limites ? Et quelle place pour le logement social et/ou intermédiaire ? Sujet qui fait dissensus

> Utiliser le bâti existant, le rénover, travailler l'urbanisme en détail (« Finir la ville »), ou poursuivre les grands projets

> préserver les pavillons / limiter la hauteur des constructions.

## MIXITE SOCIALE

Éléments de bilan : les programmes immobiliers Axone (à l'angle des avenues Jaurès et Lénine), îlot Laplace, Chaperon vert intègrent tous une part de logements sociaux pour favoriser la mixité sociale ; la réhabilitation des logements sociaux a été menée entre 2014 et 2016 aux Irlandais ; réhabilitations effectuées au Chaperon Vert ; réhabilitations programmées à PVC et Raspail.

Compétence sur le PLU transférée au Territoire mais sur laquelle la ville conserve une possibilité d'intervention ;

## Propositions majoritaires ou consensuelles

> Encadrement du prix des loyers, résistance à la pression sur le foncier.

> Maintenir les 45% de logements sociaux dans la ville.

> Créer des logements intermédiaires

> Favoriser l'accès sociale à la propriété et les nouvelles formes d'habitat : intergénérationnels, participatifs ou partagés, baux solidaires, cohabitation intergénérationnelle étudiants/personnes âgées

## Propositions minoritaires

> Favoriser l'accès aux logements sociaux pour toutes les classes sociales afin d'assurer la mixité (avec surloyer si besoin) ;

## MIXITE DES USAGES

Éléments de bilan : livraison fin 2019 de logements, commerces et ateliers d'artistes en haut de l'avenue Laplace ; réhabilitations (logements et bureaux) effectués au Chaperon Vert.

- > Favoriser la mixité de fonction en réservant des locaux (artisans, petites entreprises) dans les rez-de-chaussée des programmes immobiliers, tout en tenant compte des nuisances ;
- > Réaliser une étude sur l'implantation des commerces ; Travailler en partenariat avec Opaly et autres bailleurs qui possèdent des locaux ; Prémpter les locaux commerciaux pour maîtriser leur utilisation ; Appel à projet (type association SOS) -> commerce bio ?
- > Définir des lieux d'implantation permettant de conserver les PME sur la ville
- > Enrichir l'offre de santé dans tous les quartiers (CMS + cabinets médicaux) et faciliter l'implantation de médecins
- > Faire se rencontrer les professionnels de la ville pour se connaître et créer un réseau ; Plateforme de l'emploi pour favoriser l'emploi local.
- > Mixité des usages : développer l'agriculture urbaine (sur les toits ?)

### **Propositions minoritaires**

- > S'approprier le patrimoine / matrimoine : plaques, panneaux ...

## **4- MOBILITES**

### **4A - PROPOSITIONS GENERALES**

#### **Propositions majoritaires ou consensuelles**

- > Réunir, pour information et concertation, les habitants sur tout projet de quartier, notamment en voirie.
- > Créer un poste municipal de Conseiller Transports

### **4B - PIETONS**

Éléments de bilan : Bilan et actualisation de la charte handicaps, mise en oeuvre du plan pluriannuel d'investissement pour la mise en accessibilité des sites publics ; 1,45 millions d'euros durant le mandat 2014-2020 pour améliorer l'accessibilité des lieux publics.  
Réaménagement de l'aqueduc de la Vanne

#### **Propositions majoritaires ou consensuelles**

- > Créer un comité piétons ; Réaliser des diagnostics en marchant et en cyclant (élus, citoyens, techniciens) ; Travailler l'accessibilité pour les personnes porteuses de handicap.
- > Créer une « journée sans voiture » dans différents quartiers

- > Travailler la porosité piétonne sur la ville, quartier par quartier. Continuer les linéaires de mode actif (ex: promenade des autoroutes jusqu'au parc des Coteaux) ; Réfléchir sur l'ouverture des enclaves ; proposer des randonnées passant par des lieux intéressants / historiques.
- > Réaliser des cartographies (piétons/vélo), une carte des temps vélo et créer la signalétique correspondante.
- > Travailler l'éclairage public
- > Contrôler le stationnement (vigilance des ASVP sur le respect des stationnements zébrés, des pistes cyclables, des passages piétons).
- > Diagnostic et Plan des stationnements. Etudier l'éventualité du stationnement payant et améliorer le contrôle de l'attribution des pastilles « zone verte ».

## 4C - TRANSPORTS EN COMMUN

### Propositions majoritaires ou consensuelles

- > Rétablir un transport gratuit sur l'ex-circuit de la Valouette 1 et en revoir les rotations
- > Poursuivre la bataille pour l'amélioration des conditions d'utilisation du RER B, en lien avec le développement de l'utilisation du vélo.
- > Améliorer l'information sur les fréquences de passages de tous les bus qui traversent la ville (57, 323,162, 184, etc..)
- > Avec la RATP, Traiter en urgence les problèmes des passages et des stationnements des bus au niveau de la station de RER Laplace en incluant les rues Ernest-RENAN et Jeanne-D'ARC ainsi que les articulations avec les autres modes de transport.
- > Augmenter le nombre d'accompagnateurs sociaux pour les déplacements des personnes fragiles et revoir les horaires de ce service
- > Mieux articuler les connexions entre les différents modes de transports, anticiper les articulations avec les futures stations de métro de la ligne 14

## 4D - VELO

**Éléments de bilan :** douze nouveaux stationnements vélo dans la ville, aménagement d'une piste cyclable en site propre avenue Laplace et de couloirs vélos à contresens sur plusieurs voiries ; financement des trois stations existantes Velib' plus une nouvelle station rue de la gare partagée avec Cachan.

### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Mettre en œuvre un Plan Vélo (également proposé dans l'atelier 3) : travailler la cartographie et la signalétique des itinéraires cyclables ; Développer un permis vélo dans les écoles primaires, des ateliers de réparation, des garages sécurisés pour vélos et trottinettes (écoles, gare RER) ; Développer des modes de transports cyclables en commun (« Vélo bus en commun ») ; Créer un Comité Vélo pour son suivi et sa mise en œuvre.

## **4D - VOITURES – MOTOS - CAMIONS**

**Eléments de bilan** : 3 nouveaux quartiers en zone 30 depuis le printemps 2016 ; Mise en place tournante d'un radar pédagogique devant l'hôtel de ville, puis devant l'école Louise Michel en concertation avec les parents, avenue Lénine... ; renforcement des moyens de verbalisation des stationnements gênants et illicites.

### **Propositions majoritaires ou consensuelles**

> Généralisation des zones 30, réduction du trafic sur la commune tout en préservant les nécessités de l'activité économique locale. Essayer de réduire la traversée de la ville par les poids lourds.

> Travailler à une vraie offre de télépartage et développer une plateforme de covoiturage communal.

> Accompagnement, soutien municipal à l'utilisation des 2 roues